

Coopérative SA à directoire et conseil de surveillance à capital variable

Ouvaton, Siège Social 16 bis rue d'Odessa 75014 PARIS

438 168 718 R.C.S. PARIS N° TVA FR 93438168718

pilotage@ouvaton.coop

<http://ouvaton.coop>

Rapport de gestion relatif à l'exercice 2011

Conçu par le Directoire, rédigé par Philippe Ladame (président du Directoire) et transmis au Conseil de Surveillance le 16 avril 2012.

1) Rapport moral

Je ne peux commencer ce rapport sans saluer la mémoire de notre amie Lisa Couette-Caron, décédée à l'automne 2011. Je salue son efficacité, sa rigueur et l'ensemble de son travail pour Ouvaton qui l'ont poussé à nous garder dans l'ignorance de ses soucis de santé.

Sa disparition est d'autant plus regrettable que le Directoire formé par Lisa, Stéphane et moi-même avait trouvé son équilibre et fonctionnait bien.

Au moment où un nouveau Conseil de Surveillance va se mettre en place, il n'est pas inutile de brosser à grands traits l'histoire d'Ouvaton, telle que je l'ai perçue du moins.

Notre Coopérative a été fondée en 2001 par Alexis Braud et quelques amis. En mettant un capital en commun, sous forme de parts sociales, ainsi que beaucoup d'enthousiasme, ces premiers sociétaires ont construit les fondations d'un édifice qui est encore debout.

Au cours des cinq premières années, la Coopérative a été dirigée et animée par un Conseil d'Administration, avec un "turn-over" des membres assez important, mais un noyau solide constitué d'Esther Joly, Rodéric Aarsse, Jean-Marie Malsacré et Alexis Braud. En 2006, pour différentes raisons, de nouveaux statuts ont été adoptés, qui instituaient un fonctionnement nouveau par Directoire et Conseil de Surveillance.

Cette bi-polarisation n'a pas été très facile à vivre, quand il a fallu assumer l'éloignement de Jean-Marie Malsacré et Alexis Braud (les premiers membres du Directoire) et les conséquences de mutations techniques lourdes à assumer (passage à Gloux).

Il a alors fallu sortir des difficultés techniques (changement de la plate-forme, par les nodes indépendants et remplacement de l'application de gestion Gloux -> OuvAdmin) et mettre de la lisibilité dans la situation de la coopérative (affectation des parts, réalité de la situation comptes ouverts / comptes fermés, enregistrements légaux). Cela s'est fait sans guère d'échanges entre Directoire et Conseil de Surveillance.

Au cours des deux dernières années, le Directoire a rodé son fonctionnement et le Conseil de Surveillance s'est progressivement affaibli. Je signalais, dans mon rapport de l'année dernière «l'extrême faiblesse du dialogue entre le Directoire et le Conseil de Surveillance», cela reste vrai, puisque ce dialogue s'est, à peu près, réduit à la communication régulière, par le Directoire, des éléments de comptabilité.

Trouver la juste complémentarité entre les deux instances pourrait être l'un des objectifs de l'année 2012.

II) Rapport financier

Au 31 décembre 2011, le **capital** est en légère baisse (de 118,5K€ fin 2010 à 116,5K€ fin 2011), constitué de 7299 parts (dont 2 non libérées). Au cours de l'exercice, nous avons remboursé 53 parts (dont 11 non libérées). En outre, 137 parts ont été données à Ouvaton. 82 parts ont été acquises pendant cette même période. Environ 400 titulaires de comptes n'ont pas encore souscrit de parts sociales et ne sont donc pas encore sociétaires.

Les produits d'exploitation (69 164 € contre 63.763 € en 2010) sont en hausse de près de 8% par rapport à l'an dernier. Ceci s'explique par l'application de nouveaux tarifs (relèvement de la plaque de base à 20 euros) et non par une augmentation du nombre des comptes ouverts qui, à 2.200 fin 2011, était à son plus bas niveau historique.

Nos **charges d'exploitation** ont peu varié (73.900 € contre 73.500 € en 2010). À noter qu'au cours de cet exercice, notre dotation aux amortissements a été plus élevée que l'année précédente, du fait de l'imputation du développement d'OuvAdmin en amortissement (sur 5 ans).

Le **résultat d'exploitation** (- 4736 € contre - 9.700 € en 2010 et - 15.500 € en 2009) reste négatif. Le Directoire considère qu'on arrive là à un niveau admissible, même si son objectif reste l'équilibre.

Il n'y a pas eu, en 2011, de **produits exceptionnels** et les **produits financiers** de notre trésorerie ont été de 930 €.

La valeur de la **part**, dont le nominal est de 16 €, a légèrement baissé, passant de 12,40 € à fin 2010 à 11,83 € à fin 2011. C'est sur cette base qu'auront lieu les remboursements demandés par les coopérateurs en 2011.

III) Rapport sur le fonctionnement et le contrôle interne

J'ai évoqué plus haut le fait que le dialogue entre Directoire et Conseil de Surveillance n'a pas eu la richesse qu'on pourrait espérer. Néanmoins les contrôles internes sont restés possibles dans de relativement bonnes conditions :

- **Communication** : l'effort de communication en direction des coopérateurs a été maintenu en 2011. Il s'est exprimé par l'envoi de 6 circulaires "Echos de la Coop" et par des mises à jour régulières du site.

- **Connaissance** : l'effort a été poursuivi pour bien suivre l'évolution des mouvements financiers et d'inscriptions et désabonnements. Nous avons maintenant une bonne documentation technique.

- **Transparence** : La plate-forme Agora, qui permet la mise en ligne, à destination des administrateurs, des documents comptables, a été régulièrement alimentée par le Directoire, notamment par la poursuite de la mise à disposition des relevés mensuels de banques et des indicateurs statistiques.

Les documents comptables préparatoires à la présente AG ont été présentés au CS le mardi 20 mars 2012, en présence du Commissaire aux Comptes et n'ont pas fait l'objet d'objection. Validés par le Directoire ils ont été mis en ligne le 25 mars 2012.

IV) Quelques orientations pour conclure :

Suite au décès de Lisa, Stéphane Le Sollicec a pris en charge les questions administratives et comptables, en plus des questions techniques dont il s'occupait déjà. Il conviendra de décider si le Directoire continue de fonctionner ainsi ou si une autre organisation est souhaitable.

Le Conseil de Surveillance va être renouvelé. Ce peut être l'occasion de redéfinir les champs d'activité de chacune des instances et leur articulation.

Le Directoire, en tout état de cause, cherchera à renforcer encore la plate-forme, à mieux intégrer le service de listes de diffusion et à mettre en forme et à rendre accessible l'ensemble de la documentation technique relative à Ouvatton.

Je vous remercie de votre attention, ainsi que du soutien que vous pourrez apporter à notre coopérative, par votre présence, bien sûr, mais aussi, si vous le pouvez, en participant aux projets d'Ouvatton.

À Guidel, le 16/04/2011
Philippe Ladame